



Versement 1944 W 1-76

Identification :

Intitulé/ Analyse : Établissements pénitentiaires, population carcérale.

Dates extrêmes : 2008-2013

Importance matérielle : 5,24 mètres linéaires

Contexte :

Service producteur : Centre de détention de Villeneuve-la-Grande

Service versant : Greffe pénitentiaire

N° d'entrée du versement : 59876

Dates d'entrées du versement : 03/02/2023

Conditions d'accès aux documents :

Début communicabilité : 1^{er} janvier 2069

Fin communicabilité : 1^{er} janvier 2115

Contrôle de la description :

Date de rédaction de l'inventaire : 19 septembre 2024

Réalisé par Olivier CAYEZ sous le contrôle d'Arnaud BAUDIN
et la direction de Nicolas DOHRMANN

Zone d'identification

REFERENCE

FR_AD10_1944W

France, archives départementales de l'Aube, fonds 1944W

Note : Référence d'un fonds d'archives

France, Aube, Direction des Archives et du Patrimoine, fonds versés par Le Centre de détention de Villenauxe-la-Grande.

INTITULE

Établissements pénitentiaires, population carcérale.

DATES

2008-2013 (*Tous niveaux de description, de la série organique au dossier*)

NIVEAU DE DESCRIPTION

Série-organique/Sous-série organique/Dossier

IMPORTANCE MATERIELLE

5,24 mètres linéaires (*Tous niveaux de descriptions, de la série organique au dossier*)

SUPPORT DE L'UNITE DE DESCRIPTION

Documents papier et photographies.

Zone du contexte

NOM DU PRODUCTEUR

France. Ministère de la Justice. Établissements pénitentiaires. Centre de détention de Villenauxe-la-Grande. Service du Greffe

Centre de détention de Villenauxe-la Grande

Cet établissement fait partie du « programme 13 000 » qui prévoyait la construction de 25 établissements (11 centres de détention (dont celui de Villenauxe-la-Grande), six centres pénitentiaires, 1 maison centrale et 7 maisons d'arrêt).

L'objectif est double :

- mettre fin à la surpopulation carcérale ;
- introduire dans l'administration pénitentiaire un modèle de gestion moderne.

Les établissements du plan 13 000 inaugurent un nouveau type de gestion : la gestion mixte. La gestion des activités courantes de ces établissements (hôtellerie-restauration, santé, travail, formation professionnelle, maintenance et support logistique) est confiée à des entreprises privées.

La direction, la garde, l'insertion et le greffe restent de la responsabilité de l'administration pénitentiaire et de son personnel.

Villenauxe-la-Grande fait partie du premier programme de construction des établissements à "gestion déléguée".

Sa construction a débuté en 1989, les premiers détenus y ont été écroués le 15 mars 1991. Il est situé en limite du vignoble champenois, à 1,5 km du centre de Villenauxe-la-Grande, à 60 km de Troyes et 120 km de Paris.

Centre de détention initialement conçu pour accueillir des détenus du ressort de la direction interrégionale de Dijon, avec un faible reliquat de peine, son infrastructure privilégiait les activités tournées vers la réinsertion. Aujourd'hui l'établissement reçoit pour moitié des détenus issus de la région parisienne.

Un centre de détention accueille les condamnés d'un an et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les centres de détention ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

Capacité d'accueil

Depuis 2009 sa capacité est de 600 places grâce à l'ajout d'un troisième bâtiment de détention de 200 places sur quatre niveaux (deux bâtiment à deux niveaux).

Travail

Activités	Effectif employé	Surfaces d'atelier
Façonnage, conditionnements	100	3 000 m ²
Montages, assemblages, petits usinages		

Activités

Formation	Places	Diplômes	Durée en mois
pâtissier / traiteur	15	CAP*	3
métallerie	15	CAP*	3
infographie	15	préqualif.	3
BPA espaces verts	15	BPA	4
CAPA espaces verts	15	CAPA**	6
accompagnement vers l'emploi à la sortie	30	~	2
adaptation à l'emploi	20	livret***	2

* CAP : certificat d'aptitude professionnelle

** CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole

*** livret de compétences acquises au cours de l'action de formation

HISTORIQUE DE LA CONSERVATION

Ce fonds a été conservés dans les différents établissements pénitentiaires du parcours de chaque détenu jusqu'à celui de Villenauxe-la-Grande, dernier établissement fréquenté avant leur libération en 2013.

MODALITES D'ENTREES

Documents entrés par versement des fonds du greffe du Centre de détention de Villenauxe-la-Grande au sein des Archives départementales de l'Aube

Zone du contenu et de la structure

PRESENTATION DU CONTENU

ÉVALUATION, TRI ET ELIMINATIONS, SORT FINAL

En amont du versement, un échantillonnage est effectué par le greffe pénitentiaire dans le respect de l'Instruction DAF/DPACI/RES/2007/016 du 11 octobre 2007 portant sur la gestion des archives des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire (établissement pénitentiaire - service pénitentiaire d'insertion et de probation - direction régionale des services pénitentiaires), soit la conservation d'un dossier de détenu sur cinq (20% de la population carcérale libérée annuellement).

Un échantillonnage qualitatif est ensuite cumulé, en fonction de la dangerosité du détenu, de l'importance de l'affaire, du comportement disciplinaire le temps de la détention et des condamnations pour agressions sexuelles, soit environ vingt dossiers supplémentaires par année de libération.

Le sort final des archives de ce classement est définitif.

ACCROISSEMENT

Ce fonds est clos.

MODE DE CLASSEMENT

Ce fonds est classé alphabétiquement.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Suivant le régime de communication du Code du patrimoine, Livre II, Archives, articles L 213-1 à L 213-8, l'intégralité des documents sont communicables :

- 75 ans à compter de la date du document ou du document le plus récent du dossier pour les affaires portées devant les juridictions et l'exécution des décisions de justice, sous réserve des dispositions particulières aux jugements,
- 100 ans à compter de la date du document ou du document le plus récent du dossier relatif aux affaires portées devant les juridictions et à l'exécution des décisions de justice dont la communication porte atteinte à l'intimité de la vie sexuelle des personnes ou qui se rapportent à une personne mineure.
- 120 ans à compter de la date de naissance (25 ans après le décès si la date est connue et attestée) pour les documents dont la communication porte atteinte au secret médical.

Le lecteur s'assurera de ce délai auprès du président de salle. Pour les documents incommunicables, il est possible de faire une demande de dérogation qui sera instruite par le directeur des Archives départementales de l'Aube après avis du service producteur.

Les patronymes ont été anonymisés en ne conservant que les trois premières lettres du nom de famille et les prénoms ont été effacés, afin de garantir la confidentialité des données mises à disposition des lecteurs.

Une partie des répertoires et registres d'écrou ont été numérisés et mis en ligne sur le site internet des Archives départementales de l'Aube https://www.archives-aube.fr/vos-recherches-1/inventaires-bibliotheque-et-archives-numerisees/genealogie/les-registres-decrou?arko_default_6229b1b755d01~~ficheFocus

Les registres d'écrou d'Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Clairvaux, Nogent-sur-Seine et Troyes sont en ligne. En application du code des relations entre le public et l'administration (art. D. 312-1-3), ne sont publiés en ligne que les registres d'écrou de plus de 100 ans. Les écrous plus récents sont consultables en salle de lecture.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Ces documents, hormis ceux qui sont incommunicables, sont reproductibles.

LANGUE ET ECRITURE DES DOCUMENTS

Français.

CARACTERISTIQUES MATERIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Les documents sont conservés en boîtes et chemises de conservation neutres.

Zone des sources complémentaires

SOURCES COMPLEMENTAIRES DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Fonds contemporains :

1598 W Centre de détention de Villenauxe-la-Grande, dossiers de détenus libérés (1991-2000).

1794 W Centre de détention de Villenauxe-la-Grande, dossiers de détenus libérés (2001-2005) ; Dossiers individuels du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (1995-2005).

1861 W Centre de détention de Villenauxe-la-Grande, dossiers individuels des détenus libérés (2007-2012) ; Relevés des comptes nominatifs des détenus (échantillon)(1988-2008).

1868 W Centre de détention de Villenauxe-la-Grande, Dossiers individuels de libération (reliquat) (2005) et (2006).

1937 W Centre de détention de Villenauxe-la-Grande, Dossiers individuels de libération (2012).

BIBLIOGRAPHIE

265 PG 22 PETIT (Frédéric), CHAUVAUD (Jacques-Guy), *L'Histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires (1800-1939)*, Société des Amis des Archives de France, Paris, 1998.

BP 3324 VILAIN (Gilles), *L'abbaye de Clairvaux*, Langres, 2003 (coll. « Itinéraires du Patrimoine », no 268).

BP 3374 FARCY (Jean-Claude), *L'histoire de la justice française de la Révolution à nos jours*, Presses Universitaires de France, Collection de la Mission de recherche "Droit et justice", Paris, 2001.

BP 3594 Ministère de la justice, « *histoire pénitentiaire* », Direction de l'administration pénitentiaire vol. 6, collection Travaux & Documents, 2007.

BP 3689 CHAUVAUD (Frédéric), PETIT (Jacques-Guy), YVOREL (Jean-Jacques), *Histoire de la justice de la Révolution à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, collection « Didact Histoire », 2007.

BP 3803 FISHMAN (Sarah) et MAUNET (Johann) (trad.), *La Bataille de l'enfance (1912-2005)*, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2008.

BP 3844 NIGET (David), *La naissance du tribunal pour enfants (1791-1970)*, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2009.

BP 4035 FEY (Dominique) et HERBELOT (Lydie), *Clairvaux, vies emmurées au XIXe siècle*, TheBookEdition, 2013

BM 1794 BIANCHI (Virginie) et LEROUX-DHUYS (Jean-François), *Clairvaux. État des lieux*, Langres, 2011

BM 1883 : MADRANGES (Étienne), « *Prisons, Patrimoine de France* », LexisNexis, Paris, 2013, p. 105.

57 PL 1 LEROUX-DHUYS (Jean-François), « *Clairvaux : de l'abbaye de saint Bernard à la prison des longues peines* », dans Actes du premier mois médiéval. Centre d'Études médiévales de la Région Champagne-Ardenne, La Vie en Champagne, o 8, octobre-décembre 1996, p. 41-52.

Zone des notes

NORME

Norme générale et internationale de description archivistique ISAD(G), 2^e édition, 1999.

REGLES ET CONVENTIONS

- Code du patrimoine, notamment les livres II des parties législative et réglementaire ;
- Instruction DAF/DPACI/RES/2007/016 du 11 octobre 2007 portant sur la gestion des archives des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire (établissement pénitentiaire-service pénitentiaire d'insertion et de probation - direction régionale des services pénitentiaires),

Zone de contrôle de la description

CONTROLE DE LA DESCRIPTION

Inventaire réalisé par Olivier Cayez, sous le contrôle d'Arnaud Baudin et la direction de Nicolas Dohrmann

DATE DE LA DESCRIPTION

Instrument de recherche réalisé en septembre 2024.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-76	Dossiers des détenus libérés en 2013.	2008-2013
	Classement alphabétique	
1-11	AFA. à AZZ.	2009-2013
12-19	BAI. à BRU.	2008-2013
20-25	CAY. à COU.	2009-2013
26-33	DAB. à DUR.	2010-2013
34	ELH. à ELR.	2013
35	FER.	2012-2013
36-39	GOD. à GRI.	2009-2013
40-42	HAB. à HUS.	2010-2013
43	IQB.	2012-2013
44-46	KAR.	2010-2013
47-49	LAI. à LAM.	2011-2013
50-54	MAP. à MOE.	2008-2013
55-58	NAD. à NEF.	2011-2013
59-61	PERI. à POT.	2009-2013
62-70	SAD. à SON.	2012-2013
71-73	TAD à TIC.	2010-2013
74	X. se disant HE.	2012-2013
75	X. se disant LEV.	2012-2013
76	X. se disant MPO.	2012-2013

Centre de détention de Villenauxe-la-Grande

1944W 1 ~ 76 Dossiers individuels d'écrous libérés année 2013.

2008 - 2013

Dossiers individuels comportant : les autorisations de visite (photocopie de carte d'identité, fiches de renseignement nominatives, photographies); la fiche pénale; un sous dossier judiciaire (les mandats, les ordonnances du juge d'instruction, les feuilles d'audience, les déclarations d'appel et de pourvoi, les pièces de l'article D78, les ordonnances de réduction de peine, les recours de grâce, les demandes de période de sûreté, les ordonnances de suspension de peine, les ordonnances de fractionnement de peine, les demandes de pièces judiciaires, les pièces extraditionnelles et les notices d'orientation); un sous dossier d'application des peines (réduction de peine, réduction de peine supplémentaire, permission de sortir, libération conditionnelle, semi-liberté, placement à l'extérieur, fractionnement, suspension et recours de grâce) et un sous dossiers divers (situation militaire, interdictions de séjour, sécurité social, étrangers-expulsion, mineurs, hospitalisation, internement et requêtes de transfert); fiches d'indemnisation des parties civiles, relevés de compte, correspondance, ainsi que des dossiers individuels du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

1944 W 1	Patronyme AFA.	2012 - 2013
1944 W 2	Patronyme AGE.	2011 - 2013
1944 W 3	Patronyme ATT.	2010 - 2013
1944 W 4	Patronyme ARD.	2013 - 2013
1944 W 5	Patronyme ARR.	2012 - 2013
1944 W 6	Patronyme ASS.	2012 - 2013
1944 W 7	Patronyme AUD.	2009 - 2013
1944 W 8	Patronyme AZZ.	2011 - 2013
1944 W 9	Patronyme AZZ.	2011 - 2013
1944 W 10	Patronyme AZZ.	2011 - 2013
1944 W 11	Patronyme AZZ.	2011 - 2013

1944 W 12	Patronyme BAI.	2012 - 2013
1944 W 13	Patronyme BAS.	2011 - 2013
1944 W 14	Patronyme BEN.	2012 - 2013
1944 W 15	Patronyme BLA.	2012 - 2013
1944 W 16	Patronyme BOR.	2010 - 2013
1944 W 17	Patronyme BOU.	2008 - 2013
1944 W 18	Patronyme BRU.	2012 - 2013
1944 W 19	Patronyme BRU.	2013 - 2013
1944 W 20	Patronyme CAY.	2009 - 2013
1944 W 21	Patronyme CEP.	2009 - 2013
1944 W 22	Patronyme CHE.	2013 - 2013
1944 W 23	Patronyme CHE.	2013 - 2013
1944 W 24	Patronyme COU.	2010 - 2013
1944 W 25	Patronyme COU.	2010 - 2013
1944 W 26	Patronyme DAB.	2012 - 2013
1944 W 27	Patronyme DAV.	2012 - 2013
1944 W 28	Patronyme DEA.	2012 - 2013
1944 W 29	Patronyme DOM.	2012 - 2013

1944 W 30	Patronyme DEM.	2010 - 2013
1944 W 31	Patronyme DEM.	2010 - 2013
1944 W 32	Patronyme DUA.	2012 - 2013
1944 W 33	Patronyme DUR.	2010 - 2013
1944 W 34	Patronyme EHA.	2013 - 2013
1944 W 35	Patronyme FER.	2012 - 2013
1944 W 36	Patronyme GOD.	2012 - 2013
1944 W 37	Patronyme GOL.	2009 - 2013
1944 W 38	Patronyme GOL.	2009 - 2013
1944 W 39	Patronyme GRI.	2012 - 2013
1944 W 40	Patronyme HAB.	2010 - 2013
1944 W 41	Patronyme HAB.	2010 - 2013
1944 W 42	Patronyme HUS.	2013 - 2013
1944 W 43	Patronyme IQB.	2012 - 2013
1944 W 44	Patronyme KAR.	2010 - 2013
1944 W 45	Patronyme KAR.	2010 - 2013
1944 W 46	Patronyme KAR.	2010 - 2013
1944 W 47	Patronyme LAI.	2011 - 2013

1944 W 48	Patronyme LAI.	2011 - 2013
1944 W 49	Patronyme LAM.	2012 - 2013
1944 W 50	Patronyme MAP.	2008 - 2013
1944 W 51	Patronyme MBI.	2011 - 2013
1944 W 52	Patronyme MBI.	2011 - 2013
1944 W 53	Patronyme MEN.	2012 - 2013
1944 W 54	Patronyme MOE.	2012 - 2013
1944 W 55	Patronyme NAD.	2012 - 2013
1944 W 56	Patronyme NDI.	2011 - 2013
1944 W 57	Patronyme NDI.	2011 - 2013
1944 W 58	Patronyme NEF.	2012 - 2013
1944 W 59	Patronyme PEI.	2011 - 2013
1944 W 60	Patronyme PIN.	2013 - 2013
1944 W 61	Patronyme POT.	2009 - 2013
1944 W 62	Patronyme SAD.	2013 - 2013
1944 W 63	Patronyme SAR.	2012 - 2013
1944 W 64	Patronyme SAR.	2012 - 2013
1944 W 65	Patronyme SCH.	2012 - 2013

1944 W 66	Patronyme SCH.	2012 - 2013
1944 W 67	Patronyme SOL.	2012 - 2013
1944 W 68	Patronyme SON.	2012 - 2013
1944 W 69	Patronyme SON.	2012 - 2013
1944 W 70	Patronyme SON.	2012 - 2013
1944 W 71	Patronyme TAD.	2012 - 2013
1944 W 72	Patronyme TIC.	2010 - 2013
1944 W 73	Patronyme TIC.	2010 - 2013
1944 W 74	Patronyme X se disant HE.	2012 - 2013
1944 W 75	Patronyme X se disant LEV.	2012 - 2013
1944 W 76	Patronyme Patronyme X se disant MPO.	2012 - 2013